



COMMISSION SPORTIVE JEUNES

SAISON 2025/2026

PV N°13

En présentiel ce jour le 11/10/2025 pour le pôle foot à 5.

Présents : FERNANDEZ Marie-France - BIANCUZZI Wilfried - FARGEOT Gary

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Début de la réunion : 14H Fin de la réunion : 17H30

La commission réceptionne les engagements à ce jour légèrement en diminution par rapport à la saison dernière :

U6 U7 : 83 équipes - U8 U9 N1 : 26 équipes - U8 U9 N2 : 80 équipes

Un fichier « Éducateurs responsables de catégorie par club » est créé. Ce dernier servira de support à la mise en route du Whatsapp.

Création des secteurs et répartition des équipes sur le FAL (Foot Animation Loisir).

La commission choisit de préparer les plateaux respectifs jusqu'à la date du 31 janvier en accord avec le calendrier Jeunes.

La diminution d'équipes U9 N1 par rapport à la saison dernière nous amène à une répartition sur un axe Centre/Nord/Ouest/Sarladais difficile géographiquement.

Après vérifications supplémentaires, les plateaux seront mis en ligne fin de semaine.

La commission convient d'un RDV Lundi à 17h45 pour distribution livrets "rentrée du foot" aux clubs présents à la réunion RTJ du même jour.